

## **10 Question de Mme Kattrin Jadin au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre, sur "la méconnaissance du code de la route"**

10.01 **Kattrin Jadin**: Une enquête du VAB a démontré que les automobilistes belges ne connaissaient en moyenne que 50 % du code de la route. Cela pose des questions en matière de sécurité.

Avez-vous pris connaissance de cette étude? Partagez-vous cette analyse? Comment pourrait-on expliquer cette situation? Existe-t-il des instruments pour résoudre ce problème? Envisagez-vous des initiatives pour "rafraîchir" les connaissances de nombre de nos concitoyens?

10.02 **Etienne Schouppe**, secrétaire d'État: Il est délicat de déduire de telles choses. Il n'est pas certain que les personnes qui ont répondu au test constituent un échantillon représentatif. De plus, on m'a dit qu'un certain nombre de questions portaient sur des règles peu pratiquées.

Néanmoins, nous devons attacher une grande importance à la connaissance des règles de la circulation. Une fois l'examen passé, les règles du Code de la route ne sont plus enseignées. De plus, de nouvelles règles sont régulièrement introduites.

Des initiatives existent pour sensibiliser et informer les conducteurs sur les nouvelles règles. Je pense notamment aux émissions hebdomadaires de la part de la police et de l'IBSR.

Outre les campagnes de l'IBSR, les règles sont rappelées aux stands de l'IBSR et de la police lors de certains événements. Des brochures et dépliants sont édités. Je pense aussi aux nombreuses initiatives telles celles prises par des organisations de seniors et par des communes.

10.03 **Kattrin Jadin**: Je partage votre point de vue – cette étude n'est certainement pas exhaustive – mais il valait la peine de poser la question. Je me réjouis du nombre d'initiatives qui existent.